

**FRANCE 3****SOIR 3 – Le 19/02/2010 – 22:40:14****Invités plateau : Marie-Pierre de la GONTRIE, secrétaire nationale aux libertés publiques et à la justice PS ; Philippe GOUJON, député UMP de Paris.****FRANCIS LETELLIER**

Venons maintenant à notre sujet de société de ce soir, la violence des jeunes. Un élève de 12 ans, scolarisé dans une école primaire du Val-de-Marne, a menacé plusieurs de ses camarades aujourd'hui avec un couteau suisse. Aucun n'a été blessé mais c'est quand même la 4^{ème} agression cette année dans un établissement scolaire de ce département. Une affaire qui vient de surcroît après d'autres actes plus graves, alors peut-on parler de recrudescence de la délinquance chez les jeunes ? Quels sont les dispositifs mis en place pour y faire face ? L'enquête de Laetitia FERNANDEZ.

LAETTIA FERNANDEZ

Michaël PAVAN est éducateur de la protection judiciaire de la jeunesse dans l'un des 60 centres d'éducation fermés existant en France. Ils sont une dizaine à s'appêter à accueillir 12 mineurs de 16 à 18 ans placés sur décision de justice. Ils réfléchissent à mettre sur pied un projet éducatif pour ces jeunes, dernière chance avant l'incarcération.

MICHAËL PAVAN

On peut viser les potentiels qu'il y a chez chaque jeune parce que même si on pense que des fois, ils sont légers sur certains savoirs fondamentaux, il y a des savoir-faire qui sont là, il y a des compétences un peu plus larges, un peu plus transversales, et vraiment travailler sur ces apprentissages-là.

LAETTIA FERNANDEZ

Ces dernières semaines, c'est la violence à l'école qui fait parler d'elle. Profs et élèves manifestent suite aux violences perpétrées dans les lycées de Vitry-sur-Seine et de Thiais et réclament les surveillants. Les violences physiques ont progressé, de 36,4 % entre 2007 et 2008 et de 38,8 % entre 2008 et 2009. Si les chiffres officiels témoignent d'une augmentation de la violence à l'école, certains observateurs dénoncent une judiciarisation de la société.

LAURENT MUCCHIELLI, SOCIOLOGUE

Notre société globalement tolère de moins en moins, dénonce et poursuit de plus en plus les violences. Par conséquent, le système s'occupe de plus en plus de ça, c'est logique et fatal. Ça ne veut pas dire que dans la

société réelle, ces comportements sont nouveaux ou différents d'il y a 20 ans, c'est notre société qui ne supporte plus cela. Et la conséquence de ça, c'est que des bagarres de cours de récréation peuvent aujourd'hui se retrouver au Tribunal.

LAETITIA FERNANDEZ

Rappelons que ces dernières années, 50 % des faits de violence se concentrent sur les 10 % d'établissements les plus difficiles de France.

FRANCIS LETELLIER

Alors y a-t-il un nouveau péril jeune, comment faire face à cette nouvelle forme de délinquance ? Face-à-face ce soir, Marie-Pierre de la GONTRIE, bonsoir.

MARIE-PIERRE DE LA GONTRIE

Bonsoir.

FRANCIS LETELLIER

Vous êtes chargée des questions de libertés publiques au Parti socialiste. Et puis en face de vous Philippe GOUJON, bonsoir.

PHILIPPE GOUJON

Bonsoir.

FRANCIS LETELLIER

Vous êtes député UMP de Paris, vous êtes spécialiste des questions de sécurité. Alors en 10 ans, c'est un chiffre qu'il faut avoir en tête, des années 1990 jusqu'à 2000, le nombre de mineurs impliqués dans des infractions, que ce soit vol, violence ou agression, a été multiplié par 2, ça veut dire 200.000 jeunes de moins de 18 ans qui sont concernés par des faits de violence. Est-ce qu'il faut s'inquiéter de cette évolution ?

MARIE-PIERRE DE LA GONTRIE

Je crois que d'abord, cette évolution doit être relativisée ; et ce que disait le sociologue à l'instant est juste. Ce qui est vrai, c'est qu'aujourd'hui il n'y a pas un fait qui ne soit pas poursuivi. Le problème c'est que : est-ce que ces jeunes-là ne sont pas eux-mêmes en péril et est-ce que la société, les pouvoirs publics ne font pas en sorte qu'ils soient entourés ? Les images de la manifestation que vous avez montrées tout à l'heure le montrent, aujourd'hui ce sont les professeurs eux-mêmes qui disent : comment est-ce qu'on peut encadrer des enfants dans de bonnes conditions avec suffisamment de postes. Il faut savoir...

PHILIPPE GOUJON

Oui...

MARIE-PIERRE DE LA GONTRIE

Simplement... Monsieur GOUJON, il faut savoir que l'établissement dont on a beaucoup parlé, le lycée de Vitry, 1.800 élèves, 11 surveillants, comment peut-on penser qu'avec 11 surveillants, il peut y avoir le calme, la sérénité dans un lycée.

PHILIPPE GOUJON

Il semblerait aussi que les collectivités territoriales n'aient pas rempli tout leur rôle pour la protection de cet établissement. Moi ce que je voudrais dire,

c'est que si vous approfondissez votre étude – et sans vouloir relativiser aucunement ce problème qui est très grave et qui est trop grave dans notre société – dans cette décennie 90-2000 il y a eu un doublement, atteignant d'ailleurs la proportion de 22 % de mineurs mis en cause sur le nombre total de délinquants. Et pour la décennie qui a suivi, c'est-à-dire à partir de 2002, cette proportion a diminué et passée à 18 %, donc ce qui augmente...

FRANCIS LETELLIER

(???) Inaudible...

PHILIPPE GOUJON

Non, ce qui augmente c'est la gravité de la violence et c'est des violences commises en groupe. C'est la raison pour laquelle, le gouvernement a fait adopter récemment à l'Assemblée nationale des lois qui permettent d'aggraver les sanctions concernant les violences scolaires, et également d'incriminer les violences commises en groupe, ce qui va être un des moyens, pas le seul mais c'est une des...

FRANCIS LETELLIER

Mais est-ce que la loi peut répondre à tout ?

MARIE-PIERRE DE LA GONTRIE

Je crois que c'est toute la problématique, c'est que vous êtes effectivement en charge de la sécurité depuis 8 ans. Ce n'est pas en faisant des lois tous les ans...

PHILIPPE GOUJON

Et la délinquance baisse depuis 8 ans.

MARIE-PIERRE DE LA GONTRIE

Tous les ans... sauf que ce n'est pas sérieux...

PHILIPPE GOUJON

Mais si, c'est la réalité statistique...

MARIE-PIERRE DE LA GONTRIE

Vous avez fait 23 lois qui sont censées régler les problèmes...

PHILIPPE GOUJON

Mais il faut s'adapter...

MARIE-PIERRE DE LA GONTRIE

Aujourd'hui... non...

PHILIPPE GOUJON

Aux nouvelles menaces.

MARIE-PIERRE DE LA GONTRIE

La réponse aujourd'hui...

PHILIPPE GOUJON

Qui sont constantes.

MARIE-PIERRE DE LA GONTRIE

La réponse aujourd'hui... Monsieur GOUJON, est-ce que vous considérez que 11 surveillants pour 1.800 élèves, c'est ça la réponse ? Moi je...

PHILIPPE GOUJON

Vous savez...

MARIE-PIERRE DE LA GONTRIE

Moi je dis non, il faut qu'il y ait une présence humaine...

PHILIPPE GOUJON

Il faut un encadrement humain important, mais il faut aussi des lois répressives de façon à ce qu'il y ait une sanctuarisation des écoles et une tolérance 0...

MARIE-PIERRE DE LA GONTRIE

Mais vous voyez bien que ce n'est pas ça qui règle le problème.

PHILIPPE GOUJON

Il y a eu 3.000 conseillers principaux d'éducation qui ont été recrutés, il y a eu plusieurs milliers également d'assistants éducatifs, tien ! Par exemple...

MARIE-PIERRE DE LA GONTRIE

Vous avez supprimé 40.000 postes dans l'Education nationale en 3 ans...

PHILIPPE GOUJON

La région Ile-de-France pourrait très bien par exemple...

MARIE-PIERRE DE LA GONTRIE

40.000 postes.

PHILIPPE GOUJON

Puisqu'elle n'a pas recruté le nombre d'emplois tremplin qu'elle avait prévu, recruté 3.000 assistants éducatifs.

FRANCIS LETELLIER

Mais attendez, une question quand même : pourquoi est-ce que la violence se déplace dans les établissements scolaires ?

MARIE-PIERRE DE LA GONTRIE

D'abord il y a toujours eu... c'est très intéressant parce que moi, je voudrais rendre hommage à la presse qui a fait un très bon travail cette semaine pour rappeler qu'il ne faut pas, par périodes comme ça – électorales peut-être – focaliser sur des sujets qui se reproduisent régulièrement...

FRANCIS LETELLIER

Oui mais pourquoi quand même la violence dans les établissements scolaires, à l'intérieur ?

MARIE-PIERRE DE LA GONTRIE

Mais parce que, je le disais tout à l'heure, parce que lorsque vous avez 1.800 adolescents et 11 surveillants, effectivement il y a...

FRANCIS LETELLIER

C'est la seule explication, le manque de moyens ?

PHILIPPE GOUJON

Ce n'est pas la seule explication...

MARIE-PIERRE DE LA GONTRIE

Moi je pense que si.

PHILIPPE GOUJON

C'est une des explications. Mais je crois qu'il faut une palette de mesures éducatives, répressives, des sanctions aussi, il faut essayer un plan national...

MARIE-PIERRE DE LA GONTRIE

Mais éducatives Monsieur GOUJON...

PHILIPPE GOUJON

Il faut aussi un plan national contre la drogue, contre les bandes...

MARIE-PIERRE DE LA GONTRIE

Educatives, 40.000 postes supprimés...

PHILIPPE GOUJON

Contre les violences, de façon à ce que notre société tolère moins...

MARIE-PIERRE DE LA GONTRIE

40.000 postes supprimés dans l'Education nationale.

PHILIPPE GOUJON

Oui mais vous savez bien que ce ne sont pas les enseignants qui traitent les problèmes de violence. Malheureusement, nous sommes dans une situation depuis un certain temps, c'est vrai...

MARIE-PIERRE DE LA GONTRIE

Très bien...

PHILIPPE GOUJON

Où il faut des mesures de sécurité...

MARIE-PIERRE DE LA GONTRIE

10.000 postes de policiers...

PHILIPPE GOUJON

Plus fortes. Et je crois qu'il faut aussi...

MARIE-PIERRE DE LA GONTRIE

10.000 postes de policiers supprimés.

PHILIPPE GOUJON

Et ça n'a pas été cité jusqu'à présent, accroître le rôle des familles et de la responsabilité parentale qui est majeure dans ce dossier.

FRANCIS LETELLIER

Donc pour conclure, les lois se succèdent... mais vraiment en un mot...

MARIE-PIERRE DE LA GONTRIE

Elles ne servent à rien.

FRANCIS LETELLIER

Elles ne servent à rien.

PHILIPPE GOUJON

Les lois sont nécessaires pour s'adapter aux nouvelles menaces qui sont constantes...

MARIE-PIERRE DE LA GONTRIE

Créez des postes.

PHILIPPE GOUJON

Dans notre société.

MARIE-PIERRE DE LA GONTRIE

Créez des postes de policiers, créez des postes de surveillants, d'enseignants...

PHILIPPE GOUJON

Notamment les violences commises en bande l'aggravation des violences commises contre les personnes. Il faut des lois malheureusement répressives...

FRANCIS LETELLIER

Et vous dites...

PHILIPPE GOUJON

Même s'il faut aussi bien sûr beaucoup d'éducation et de prévention.

MARIE-PIERRE DE LA GONTRIE

Monsieur GOUJON, les lois c'est de la gesticulation pour faire croire qu'on s'occupe du problème des gens. Le problème c'est qu'il faut une présence...

PHILIPPE GOUJON

Pas du tout puisque...

MARIE-PIERRE DE LA GONTRIE

Humaine, une présence humaine auprès de ces familles...

PHILIPPE GOUJON

Avec les lois qui ont été votées début 2002, nous avons une baisse très importante de 14 ou 15 % de la délinquance dans notre pays.

FRANCIS LETELLIER

Marie-Pierre de la GONTRIE, pour conclure, donc vous, vous dites c'est des postes...

MARIE-PIERRE DE LA GONTRIE

Je dis simplement qu'on fait de la gesticulation en faisant croire aux gens... en faisant ce genre de chose, on croit qu'on leur répond, c'est faux.

PHILIPPE GOUJON

N'oubliez pas le rôle des collectivités territoriales et le fait qu'il n'y a pas suffisamment de personnel aussi de surveillance...

FRANCIS LETELLIER

Merci...

MARIE-PIERRE DE LA GONTRIE

Elle l'assume...

PHILIPPE GOUJON

Et de vidéoprotection.

FRANCIS LETELLIER

Merci Marie-Pierre de la GONTRIE, merci Philippe GOUJON d'avoir ouvert le débat ce soir sur le plateau de SOIR 3. 22:47:28FIN{